

Image not found or type unknown



Pose de semelle non effectuée par les pompes funebres

Par **1366lynda**, le **24/02/2008** à **10:07**

Bonjour,

Mon père a été enterré il y a 13 mois, et sa tombe n'a toujours pas de semelle. Pourtant nous avons payé les pompes funèbres en une seule fois en février 2007. Quel recours avons nous pour faire avancer les choses obtenir un dédommagement car cela m'empêche de tourner la page.

Par avance, merci de votre réponse.